

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 juin 2017

Objet : RS - Convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de services de télécommunications voix et données

- date de convocation le 09 juin 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 40

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-Ies-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Alois Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar

- conseillers excusés : 7

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Michel Dantin - Maryse Fabre - Patrick Mignola - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 15 juin 2017

délibération n° 093-17

objet **RS - Convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de services de télécommunications voix et données**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, expose que les abonnements et consommations de téléphonie de Chambéry Métropole - Cœur des Bauges sont gérés dans le cadre d'un marché arrivant à échéance en fin d'année 2017.

Cette échéance coïncide avec l'échéance de plusieurs autres marchés conclus par d'autres communes ou entités.

Afin d'optimiser ces achats, la commune de La Motte-Servolex, le CCAS de La Motte-Servolex, Grand Chambéry Alpes Tourisme et Savoie Déchets souhaitent s'associer à Chambéry métropole - Cœur des Bauges sur ce dossier.

Il est proposé :

- la création d'un groupement de commandes avec ces différentes entités pour la passation d'un marché de télécommunications voix et données,
- le lancement d'une consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert. Plusieurs lots seront constitués, prenant en compte les besoins suivants :
 - o abonnements et consommations des lignes de téléphonie fixe,
 - o abonnements et consommations des lignes de téléphonie mobile,
 - o abonnements pour les liaisons internet.

Le rôle de coordonnateur du groupement de commandes, auquel revient la charge d'organiser la consultation, sera tenu par Chambéry Métropole - Cœur des Bauges.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau l'approbation des conventions de groupement de commandes,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment ses articles 28, 36 et 42,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché de services de télécommunications voix et données, avec la commune de La Motte-Servolex, le CCAS de La Motte-Servolex, Grand Chambéry Alpes Tourisme et Savoie Déchets, dont Chambéry métropole - Cœur des Bauges sera le coordonnateur,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 093-17

Objet de l'acte : RS - Convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de services de télécommunications voix et données

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe : Convention;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19755H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19755H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017